

ACACED CHIEN

Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques

Dossier inscription - Formation et QCM sur le site du Ministère

Notre organisme est habilité par le ministère chargé de l'Agriculture.

Conformément à l'article L214-6-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime, une attestation de connaissances est obligatoire pour exercer des activités liées aux animaux d'espèces domestiques, notamment :

- La gestion d'une fourrière ou d'un refuge.
- L'exercice à titre commercial de la vente d'animaux domestiques.
- Les activités d'élevage, d'éducation et de dressage.
- Le transit ou la garde d'animaux domestiques.
- La présentation au public de chiens

Formation
en
présentiel
sur 2 jours

Passage du
QCM en fin
de 2^{ème}
journée

La DRAAF
vous envoie
votre
attestation

C.F.P.

ERA NOVIS BELLATOR

Médiation - Prévention - Education canine



Formation ACACED 2025 - Attestation de Connaissances pour les Animaux d'Espèces Domestiques - Option CHIEN - Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques

Convention ou contrat de formation - Attestation de Connaissances pour les Animaux d'Espèces Domestiques - Option CHIEN.

Entre les soussignés:

Le centre de formation professionnelle - Era Novis Bellator, représentée par Madame Gaëlle OLIVARES (1) Et (2)

NOM : Prénom :
Sexe :
Date de naissance : / / Lieu de naissance :
Département de naissance :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Adresse mail :

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L6353-3 du code du travail.
Si financement par un OPCO, est conclu une convention tripartie entre 1, 2 et l'organisme financeur

ARTICLE 1 : Objet du contrat.

L'organisme Era Novis Bellator organisera l'action de formation ACACED option chien.

➤ **Annexe 1 sont définis :**

- Les objectifs,- Public vis ,
- Pr-requis,
- Programme et déroulement,
- Durée et tarifs
- Outils pédagogiques,
- Equipe pédagogique,
- Modalités d'accès
- Accessibilité PSH,
- Suivi et évaluation,
- Attestation de formation,
- Personnalisation de parcours,

➤ **En annexe 2 sont définis :**

- Les conditions générales de vente.

➤ **En annexe 3 est définis le règlement intérieur.**

➤ **En annexe 4 sont définis vos besoins et attentes.**

Formation ACACED 2025 - Attestation de Connaissances pour les Animaux d'Espèces Domestiques - Option CHIEN - Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques

Convention ou contrat de formation - Attestation de Connaissances pour les Animaux d'Espèces Domestiques - Option CHIEN – suite.

Session de formation 2025

- Du 29/03/2025 au 30/03/2025 – 4 places – Tarif : 290€ en auto-financement ou 320€ en **financement OPCO**
- Du 26/04/2025 au 27/04/2025 – 4 places – Tarif : 290€ en auto-financement ou 320€ en **financement OPCO**
- Du 24/05/2025 au 25/05/2025 – 4 places – Tarif : 290€ en auto-financement ou 320€ en **financement OPCO**
- Du 28/06/2025 au 29/06/2025 – 4 places – Tarif : 290€ en auto-financement ou 320€ en **financement OPCO**
- Du 26/07/2025 au 27/07/2025 – 4 places – Tarif : 290€ en auto-financement ou 320€ en **financement OPCO**
- Du 27/09/2025 au 28/09/2025 – 4 places – Tarif : 290€ en auto-financement ou 320€ en **financement OPCO**

- Du 25/10/2025 au 26/10/2025 – 4 places – Tarif : 290€ en auto-financement ou 320€ en **financement OPCO**
- Du 29/11/2025 au 30/11/2025 – 4 places – Tarif : 290€ en auto-financement ou 320€ en **financement OPCO**
- Du 13/12/2025 au 14/12/2025 – 4 places – Tarif : 290€ en auto-financement ou 320€ en **financement OPCO**

Cochez la session souhaitée**

En signant ce contrat ou cette convention, chaque participant confirme avoir pris connaissance de l'intégralité des conditions générales de vente figurant en annexe 2 et en accepte sans réserve toutes les clauses.

Fait à :

Le :

Signature de l'apprenant :

Signature de l'organisme de formation :

Prérequis :

- Être majeur.
- Savoir lire.

Publics visés :

Toute personne exerçant une activité mentionnée au I des articles L.214-6-1 à L.214-6-3 du Code rural et de la pêche maritime, ainsi que toute personne en contact direct avec les chiens, dans le cadre d'activités exercées à titre commercial, telles que :

- le transit ou la garde,
- l'éducation,
- le dressage,
- la gestion de fourrière,
- la gestion de refuge,
- l'élevage,

doit se conformer aux dispositions prévues par la législation en vigueur.

➤ **Personnes en situation de handicap:**

Lors de notre premier contact , je vous proposerai un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place. Le référent handicap est **Gaëlle OLIVARES**.

Objectifs :

(Annexe 1)

La formation à l'obtention de l'Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (ACACED) - Option Chien a pour but de transmettre les connaissances nécessaires aux personnes souhaitant exercer une activité liée aux animaux de compagnie.

➤ **Acquérir les compétences nécessaires à l'obtention de l'ACACED :**

- Préparer les participants à réussir l'évaluation obligatoire définie par l'arrêté du 4 février 2016.

➤ **Développer des connaissances approfondies autour de 8 domaines essentiels :**

- **Alimentation** : Bases de la nutrition canine, besoins spécifiques selon l'âge, la race et l'état de santé.
- **Comportement** : Compréhension des comportements naturels et gestion des problématiques comportementales.
- **Logement** : Environnement adapté au bien-être des chiens, conditions d'hébergement réglementaires et pratiques.
- **Droit** : Réglementations relatives aux chiens, identification, catégorisation et responsabilités légales des détenteurs.

- **Reproduction** : Notions de biologie reproductive, cycle de reproduction, gestion des portées et suivi des chiots.
- **Santé animale** : Principaux soins, prévention des maladies, vaccinations, et gestion des urgences vétérinaires.
- **Transport** : Règles de transport en toute sécurité et conditions conformes au bien-être des animaux.
- **Sélection** : Critères de sélection, standards de races et gestion éthique de l'élevage.

➤ **Valider les compétences grâce à l'évaluation :**

- Permettre aux participants de démontrer leur maîtrise des connaissances pour obtenir leur attestation officielle.

Cette formation constitue un outil indispensable pour les professionnels et les particuliers souhaitant exercer dans le respect du bien-être animal et des exigences légales.

Formation ACACED 2025 - Attestation de Connaissances pour les Animaux d'Espèces Domestiques - Option CHIEN - Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques (Annexe 1)

Programme et contenu pédagogique : Horaires: 1er jour : 8h00 / 12h45 - 14h00 / 18h30 - 2ème jour : 8h00 / 12h45 - 14h00 / 17h30
Evaluation: 2ème jour de 17h30 à 19h30 - **Durée:** 2 jours (14h00)

LEGISLATION - DROIT (1er jour - 2h30)

- Statut juridique de l'animal
- Protection animale : loi, convention européenne
- Rôle des services vétérinaires, fourrière, associations
- Rôle des associations de promotion et d'amélioration des animaux de race
- Responsabilité civile des propriétaires
- Identification des animaux
- Réglementation du commerce, échanges et importations d'animaux
- Dangers sanitaires de 1ère et 2ème catégorie
- Divagation des animaux
- Animaux dangereux et errants
- Notion d'exercice illégal de la médecine vétérinaire

TRANSPORT (1er jour - 30 mn)

- Champ d'application de la réglementation sur le transport d'animaux vivants
- Moyens de transport
- Conception des équipements et des cages
- Modalités de transport
- Bien-être des animaux
- Risques pour l'animal
- Risques pour les personnes
- Le transporteur, le convoyeur
- Réglementation européenne sur les mouvements d'animaux de compagnie

LOGEMENT (1er jour - 3h00)

- Conception et principes généraux d'aménagement des locaux
- Normes
- Equipements, matériels et litières : avantage et inconvénients
- Maîtrise de l'ambiance dans les locaux : température, hygrométrie, éclairage, aération, ammoniac Nettoyage, désinfection, dératisation, désinsectisation, marche en avant.

COMPORTEMENT (1er jour - 1h30)

- Notion de période de développement et leurs conséquences
- Notion de périodes sensibles et fixation de la peur. Eléments de socialisation
- Notion de hiérarchie et d'espace, signes comportementaux
- Notion de mécanismes d'acceptation de l'humain et des congénères
- Bien-être et stress
- Besoins affectifs de l'animal
- Tendances comportementales des principales races,
- Variations individuelles, notion d'inné et d'acquis Grands principes d'éducation des jeunes animaux : arrivée au foyer, obéissance générale, structures d'aide à l'éducation et à la rééducation d'un animal.

Formation ACACED 2025 - Attestation de Connaissances pour les Animaux d'Espèces Domestiques - Option CHIEN - Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques (Annexe 1)

Programme et contenu pédagogique : Horaires: 1er jour : 8h00 / 12h45 - 14h00 / 18h30 - 2ème jour : 8h00 / 12h45 - 14h00 / 17h30
Evaluation: 2ème jour de 17h30 à 19h30 - **Durée:** 2 jours (14h00)

REPRODUCTION (2ème jour - 2h30)

- Notion d'anatomie des appareils génitaux mâle et femelle
- Les chaleurs : signes cliniques et comportementaux
- Maîtrise de la reproduction : définition de la castration et de l'ovariectomie de la prévention des chaleurs et de l'interruption de gestation
- Notions nécessaires au bon déroulement des différentes étapes de la reproduction
- Signes de complication pendant la gestation et la mise bas Soins de base aux jeunes et aux mères

GENETIQUE & SELECTION (2ème jour - 1h30)

- Races, standard de races et lignées
- LOF (Livre des Origines français), Certification de races
- Espérance de vie
- Génétique, Pedigree et groupes de chiens

MEDECINE ANIMALE (2ème jour - 2h00)

- Soins d'entretien et d'hygiène
- Signes de bonne santé
- Les principaux signes d'alerte : comportement alimentaire, état de vigilance, température
- Principales catégories de maladies : infectieuses, parasitaires, alimentaires, toxiques ▪ Notion de période de risque
- Premiers soins simples (en cas de troubles digestifs, fièvre, blessures légères)
- Liste des mesures sanitaires et médicales : vaccination, vermifugation, déparasitage externe
- Urgences : accident, hémorragie, intoxication

ALIMENTATION (2ème jour - 30 min)

- Evolution des besoins au cours de la vie
- Rôle succinct des nutriments (eau, glucides, protides, lipides, minéraux, vitamines)
- Choix raisonné du type d'aliment par rapport au stade physiologique
- Appréciation de l'état d'engraissement, de l'état d'hydratation
- Appréciation de la qualité des selles, du poil
- Utilisation des grilles correspondantes
- Aliment industriel : utilisation des données présentes sur l'étiquette
- Ration ménagère : conception, rations types
- Bases de l'abreuvement
- Préparation et modalités de distribution
- Normes. Conditions de stockage

Formation ACACED 2025 - Attestation de Connaissances pour les Animaux d'Espèces Domestiques - Option CHIEN - Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques (Annexe 1)

Déroulement de formation

- **L'intégralité de la formation se fait en présentiel.** La formation a une durée totale de **16 heures**, incluant l'examen.
- **1er jour :**
08h00 - 12h45
14h00 - 18h30
- **2e jour :**
08h00 - 12h45
14h00 - 17h30
- **Évaluation :** L'évaluation se déroule le **2e jour**, de **17h30 à 19h30**.

Outils et méthode pédagogique

- **La formation est dispensée sous forme de cours magistraux**, avec des temps d'échanges interactifs sous forme de questions-réponses avec la formatrice.
- **Supports pédagogiques:**
 - L'apprenant reçoit, en début de formation, le livret contenant l'intégralité des diapositives PowerPoint qui seront projetées le jour de la session.
 - Un rétroprojecteur est utilisé pour afficher les PowerPoint sur écran durant la formation.

Matériel et modalité

- **Un livret de prise de notes est fourni au début de la formation.**
- L'apprenant a la possibilité d'apporter son propre ordinateur ou sa tablette pour plus de confort lors du passage du QCM. À défaut, un ordinateur portable est mis à sa disposition.

Formation ACACED 2025 - Attestation de Connaissances pour les Animaux d'Espèces Domestiques - Option CHIEN - Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques (Annexe 1)

Personnalisation de formation

- Cette formation, étant définie par décret ministériel, ne peut faire l'objet d'aucune adaptation de parcours.

Certification et attestation

- **À l'issue de la formation :** et de la Forêt) est seule habilitée à envoyer l'attestation finale et officielle par voie postale à l'apprenant. Ce document est indispensable pour débiter une activité en lien avec l'obtention de l'ACACED.
Le bordereau de score, signé et tamponné par l'organisme de formation, sera envoyé par mail à l'apprenant, accompagné d'une attestation de formation.

Cette attestation mentionnera la participation de l'apprenant à l'action de formation, conformément aux dispositions légales prévues par les Articles L. 6353-1, 6352-13 et 6355-17 du Code du Travail ainsi que l'ordonnance n°2007-329 du 12 mars 2007.

- **À noter :** L'attestation de connaissances ACACED **n'est pas éligible** à une validation par le biais de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et ne peut être validée à travers des blocs de compétences.
- **Précisions importantes :** Vous pouvez consulter en **Annexe II de l'arrêté du 14 janvier 2022** la liste des titres ou diplômes répondant aux conditions d'exercice des activités concernées.

La **DRAAF** (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture

Suivi et évaluation

Le suivi est assuré par des temps d'échanges interactifs et des sessions de questions-réponses avec la formatrice.

➤ L'évaluation

Elle se déroule à la fin du 2^e jour, directement sur le site du ministère.

Du matériel informatique est mis à disposition des apprenants, et leurs codes d'accès leur sont fournis au début de l'évaluation.

➤ Déroulement de l'évaluation :

L'évaluation prend la forme d'un **QCM** composé de **30 questions**, tirées au sort par le logiciel depuis une base de données couvrant l'ensemble des **huit thématiques** abordées durant la formation.

L'épreuve dure **30 minutes**.

➤ Validation :

- Un score minimum de **18/30** est requis pour valider l'évaluation.
- En cas d'échec au premier essai, un **2^e essai immédiat** est possible.
- Le résultat est communiqué **immédiatement à la fin de l'évaluation**.

Formation ACACED 2025 - Attestation de Connaissances pour les Animaux d'Espèces Domestiques - Option CHIEN - Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques (Annexe 1)

Team Pédagogique

Gaëlle OLIVARES

Formatrice référente Théorie et Pratique



- **Educatrice canine, spécialisée au comportement, à la médiation animale et à la législation des chiens de catégorie 1 et 2.**
- **Eleveuse d'American Staffordshire Terrier**
- **Fondatrice et gérante du centre de formations professionnelles « d'ERA NOVIS BELLATOR**

Habilitations :

- Habilitée à dispenser la formation d'aptitude à la détention aux propriétaires ou détenteurs de chiens catégorisés prévu par l'article L211-13-1 du code rural par les Préfecture des Alpes de Hautes Provence (04), Bouches du Rhône (13), Var (83), Alpes Maritimes (06) et Vaucluse (84).

Qualifications :

- Détentrice du Capacité d'Animaux Domestique option chiens (CCAD).
- Diplômée en éducation spécialisée au comportement
- Détentrice de l'attestation de formation « Premiers Secours canins et félins » niveau 1 et 2.
- Détentrice du certificat de praticienne Naturopathe animalière.
- Lauréate des Trophées chiens héros « chien visiteur » 2019 de la SCC.
- Diplômée P.E.C.C.R.A.M (Programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsure)
- Diplômée L.A.C (Lire avec le chien)
- Diplômée en psychologie canine
- Diplômée « Assistante Vétérinaire »

Formation ACACED 2025 - Attestation de Connaissances pour les Animaux d'Espèces Domestiques - Option CHIEN - Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques (Annexe 1)

Prise en charge

- La formation peut bénéficier d'une prise en charge financière par les organismes financeurs

Modalités d'inscription

- **Réservation des places disponibles :**
L'apprenant peut s'inscrire :
- **En autofinancement :** dans un délai de 24 heures avant la date d'entrée en formation. Pour valider son inscription, l'apprenant doit compléter et signer un contrat de formation. Il devra également s'acquitter de 30 % d'acompte et régler le solde à son entrée en formation.
- **En financement extérieur (via France Travail) :** le délai sera celui de traitement de l'organisme sollicité. Ce délai peut varier en fonction des procédures internes de France Travail.

Modalités d'inscription

- **29/03/2025 au 30/03/2025**
- **26/04/2025 au 27/04/2025**
- **24/05/2025 au 25/05/2025**
- **28/06/2025 au 29/06/2025**
- **26/07/2025 au 27/07/2025**
- **27/09/2025 au 28/09/2025**
- **25/10/2025 au 26/10/2025**
- **29/11/2025 au 30/11/2025**
- **13/12/2025 au 14/12/2025**

Formation ACACED 2025 - Attestation de Connaissances pour les Animaux d'Espèces Domestiques - Option CHIEN - Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques (Annexe 1)

Siège social et Centre de formation :

Gaëlle OLIVARES - Formatrice référente et gérante du centre - 06 78 07 54 81

 eranovisbellator@gmail.com

 www.eranovisbellator.fr

 Adresse : ZI Les Bagnols 251 rue de la Glacière - 13730 Saint Victoret

 Siret : 838 283 927 000 21

 Code APE : 9609Z

 Déclaration d'activité : 93 131 864 713 (Enregistrée auprès du préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Besoin d'informations ? Une inscription ? Contactez-nous dès maintenant !

Formation ACACED 2025 - Accès aux Conditions Générales de Vente spécifiques à la prestation ACACED Option Chien (Annexe 2)

Réservation - Règlement - Pièces à joindre

Pour valider votre inscription, il est impératif de joindre à votre dossier :

- **Le dossier dûment complété, signé et paraphé**, accompagné de :
 - **Un acompte de 30 %**, réglable par **chèque, carte bancaire ou espèces** (encaissé à réception).
 - **Le solde restant**, réglable par **chèque, carte bancaire ou espèces** (encaissé à l'issue de la formation).
- **Une copie de votre pièce d'identité.**

Conditions d'annulation

- **Annulation par le bénéficiaire :**
 En cas d'annulation par le bénéficiaire, sans motif ou pour des raisons qui lui sont propres, **moins de 21 jours ouvrés avant le début de la formation**, le centre **Era Novis Bellator** facturera des frais d'annulation équivalents aux acomptes versés (ou aux frais de dossier pour les financements OPCO)
- **Annulation par le centre :**
 En cas d'annulation de la formation par le centre **Era Novis Bellator**, une solution de report sera proposée. Si aucun report n'est possible ou accepté par le bénéficiaire, l'intégralité des sommes versées lui sera remboursée, sans autre indemnité.

Conditions d'annulation

- **Abandon du participant**
 - En cas d'abandon définitif de la formation par le stagiaire, **les périodes de formation effectivement suivies seront facturées par le centre Era Novis Bellator.**
 - Tout départ anticipé du stagiaire ouvre le droit au versement d'une indemnité égale à **50 % du prix des prestations non réalisées.** Cette indemnité est due au titre du dédommagement du centre **Era Novis Bellator** et donnera lieu à l'émission d'une facture séparée.
- **Cas de force majeure**
 - Si l'apprenant est empêché de suivre la formation pour un **cas de force majeure dûment reconnu**, le contrat de formation professionnelle sera résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées seront facturées **au prorata temporis.**
 - Sont considérés comme cas de force majeure :
 - ✓ Maladie ou accident (**un certificat médical devra être fourni**).
 - ✓ Catastrophes naturelles.
 - ✓ Sinistres.
 - ✓ Décès dans la famille proche.

Formation ACACED option chien 2025 - Définir vos besoins et attentes - Vous souhaitez intégrer la formation ACACED option chien, pour mieux cibler et répondre à vos besoins et vos attentes, merci de compléter le questionnaire. **(Annexe 4)**

- **Êtes-vous en reconversion professionnelle ?**
 - Si oui, qu'est-ce qui vous a motivé à faire ce choix ?

- **Quelles sont vos attentes en intégrant cette formation ?**
 - Quels objectifs souhaitez-vous atteindre ou quelles compétences espérez-vous acquérir ?

- **Souhaitez-vous vous consacrer exclusivement à l'éducation canine ou l'envisagez-vous comme une activité complémentaire ?**

- **Avez-vous déjà réfléchi à vos projets après cette formation ?**
 - Si oui, pourriez-vous les partager ?

- **Envisagez-vous de suivre d'autres formations après celle-ci ?**
 - Si oui, lesquelles ?